

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A. vétable Marcan, écrivain, 17, -saint-jean

ABONNEMENT : }  
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
 Empruntons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
 \$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : Nouveau trait de dévouement de Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, venant au secours de l'Évêché de Montréal.—Quête en faveur de l'Œuvre du patronage ; les pensionnaires du Petit Séminaire de Québec ont généreusement contribué à cette bonne œuvre.—Le Cercle catholique de Québec vient de recevoir des lettres de M. Chesnelong sénateur français, et du président de la Société St-Vincent de Paul de Paris.—Le Cercle catholique de Québec est à faire imprimer un volume contenant les remarquables discours qui ont été prononcés au premier congrès catholique qui a eu lieu à Québec en juin dernier, ainsi que plusieurs autres documents importants.—M. l'abbé L. Provancher vient de recevoir une médaille pour l'envoi d'insectes à l'Exposition d'insectes qui a eu lieu à Paris.—Les cercles agricoles de St-Sébastien d'Aylmer, St-Agapit et St-Casimir.—La colonisation au Lac Nemingué et dans les cantons de Wentworth et Montcalm.—Les canadiens aux États-Unis.—Noms des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont été les premiers dans le cours de décembre 1880.

*Causerie agricole* : Aménagement du fumier : moyen de prévenir l'altération de l'air dans les étables. (Suite).

*Sujets divers* : Rapport de la Société d'agriculture de St-Sébastien d'Aylmer, comté de Beauce.—Profession de foi d'un cultivateur.—Génisses des meilleures laitières.—Porte d'engrais dans les basse-cours.—Soins à donner aux moutons pendant l'hiver.—Soins à donner aux poules.—Apiculture : Autre moyen de blanchir la cire en la filant.

*Choses et autres* : Fabriqué de beurre dans le comté de Terrebonne.—Manufacture de fécula à Maria, dans le comté de Bonaventure.—Le prix du beurre à Montréal.—Maximes : agriculture et morale.

*Recettes* : Moyen pour affranchir les vins ayant un goût de lutaille et de mois.—Panaris ou mal d'aventure.

*A nos abonnés*.—Nous espérons que nos abonnés voudront bien nous excuser de n'avoir pas publié la Gazette des Campagnes la semaine dernière. Nous n'avons pu refuser à nos apprentis-typographes la demande d'un congé qu'ils nous ont sollicité comme étrennes du jour de l'an, car c'était tout ce que nous pouvions leur offrir. Nous remplacerons ce numéro dans le cours de l'année, en publiant un numéro de 16 pages au lieu de 8 pages, lorsque le temps nous le permettra.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Nouveau trait de dévouement de Mgr Ignace Bourget*.—Sa Grandeur Monseigneur Bourget se propose, malgré son grand âge, de sortir de sa solitude, pour venir au secours de l'Évêché de Montréal.

Il dit, dans une lettre circulaire adressée aux prêtres du diocèse de Montréal qu'il ne peut rester indifférent à des intérêts aussi graves ; qu'il veut prendre sa part du travail, et consacrer son reste de forces au service de ce diocèse qu'il a toujours tant aimé ! Prêchant avant tout d'exemple, Sa Grandeur a laissé à la disposition du comité la pension annuelle que le Saint-Siège accorde à tout évêque démissionnaire, pour ne plus compter maintenant que sur le secours de la Caisse Ecclésiastique et sur les dons des cœurs généreux qui l'ont jusqu'ici entouré de leur bienfaisante amitié.

De plus, avec l'agrément de Mgr l'évêque actuel de Montréal, et sur l'avis qu'il lui en sera donné par chaque curé, Sa Grandeur entreprend de recueillir les contributions des fidèles, en allant non de maison en maison, ce qui lui serait impossible, mais de paroisse en paroisse, ou plutôt d'église en église.

Quelque soient, pour sa faiblesse et son âge, les difficultés d'une telle tâche, il se montre plein de confiance dans le secours tout puissant de Dieu et le sens religieux du public.

Pour notre part nous ne doutons pas que la seule présence du saint Evêque, la seule vue de Monseigneur Bourget, offrent aux populations ce spectacle d'un dévouement porté jusqu'à l'héroïsme, ne fasse sur tous les cœurs l'impression la plus profonde et n'ouvre que des sources d'aumônes.

Ce qui vient de se faire à Joliette, où Sa Grandeur avait été invitée pour la fête de Noël, mérite d'être signalé ici. On a remis à Monseigneur la jolie somme de \$800, dont \$200 par les Clercs de St-Viateur, \$100 par les élèves du Collège, et \$500 par la ville et la paroisse de Joliette.—*Nouveau-Monde*.

— Une quête faite à la Basilique de Notre-Dame de Québec, en faveur de l'Œuvre du patronage, a produit au delà de \$200. Les pensionnaires du Petit Séminaire de Québec ont généreusement offert leurs gâteaux de Noël en étrennes en faveur des pauvres enfants confiés à cette institution charitable.

— Le Cercle catholique de Québec a reçu, il y a quelques jours, une lettre admirable de M. Chesnelong, sénateur français, et l'un des plus éminents catholiques de France. Une autre lettre a aussi été reçue de M. Baudon, de Paris, président général de la Société St-Vincent de Paul.

— Le correspondant Montréalais du *Quotidien* écrivait récemment à ce journal ce qui suit, à l'occasion des discours qui ont été prononcés lors du premier Congrès catholique qui eut lieu en juin dernier ainsi que des rapports qui ont été présentés par différentes commissions de ce congrès :

"..... Il me semble que des souscriptions ont été faites pour publier un volume où serait inséré tout ce que l'esprit et le cœur ont dit pendant ces grandes réunions.

"Nous aimerions à savoir où les Québécois en sont rendus avec la publication de ce volume; car, une foule de personnes ici en attendent l'apparition avec anxiété. Celui qui a entendu la parole sublime de M. Jannot et du juge Routhier aime à conserver précieusement un souvenir de ces immortels discours pour s'y abreuver de temps à autre. Puisque nous avons été assez heureux pour voir et entendre ces grands patriotes catholiques, soyons assez généreux pour lire et répandre à profusion leurs écrits."

Afin de satisfaire la légitime curiosité de ce correspondant, il est certain que cet ouvrage qui paraît si ardemment désiré dans certains quartiers, paraîtra très-prochainement.

L'impression en est complètement finie et il ne reste plus qu'à le mettre en brochure.

Les souscripteurs seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle, tout en tenant compte de la bonne volonté de ceux qui ont entrepris la lourde tâche de colliger une vingtaine de documents éparpillés ici et là, de les mettre en ordre et de les réunir.

L'ouvrage aura tout près de 400 pages, nous assure-t-on, format in octavo.

Les discours qui y sont contenus sont les suivants : 1o. S. G. Mgr l'Archevêque de Québec;—2o. M. le juge A. B. Routhier;—3o. M. Claudio Jannot;—4o. M. le comte J. de Foucault;—5o. L'hon. M. G. Ouimet;—6o. S. G. Mgr Lussèche;—7o. M. l'abbé P. N. Bruchési;

Les rapports sont les suivants : 1o. De l'Union catholique de Montréal, par M. Joseph Desrosiers;—2o. Du Cercle catholique de Biddeford (Maine), par M. P. V. Labonté;—3o. De l'Union Allet, par M. B. A. T. de Montigny;—4o. De la presse catholique, par l'honorable F. X. A. Trudel, sénateur;—5o. De la condition actuelle des Canadiens-français aux Etats-Unis, par M. F. Gagnon;—6o. De l'émigration, par M. Ernest Gagnon;—7o. De la Société St-Vincent de Paul, par M. Ernest Myrand;—8o. De l'Union catholique de l'île Maurice, par M. Oscar d'Emmerez de Charmoy;—9o. Des intérêts catholiques, par M. le chevalier Vincelle;—10o. De l'œuvre de la propagande des bons livres du Cercle catholique de Qué-

bec, par M. N. Lacasse;—11o. De l'œuvre pontificale des vieux papiers, par M. le Dr J. P. Boulet;—12o. Du Cercle catholique de Québec;—13o. De l'enseignement universitaire, par M. Thomas Chapais;—14o. Des archives de famille, par M. Victor Livernois.

Cet ouvrage contiendra en outre, toutes les lettres d'adhésion au Congrès, plus des extraits de tous les journaux qui ont eu la complaisance de donner des compte-rendus du Congrès, et en dernier lieu l'annuaire No 3 du Cercle catholique de Québec.

Ceux qui désirent souscrire, peuvent encore le faire en s'adressant à M. Vincelle ou au Dr N. E. Dionne, à Québec. Aussitôt l'ouvrage paru, le prix de la vente sera élevé à \$1.50, tandis que le prix de la souscription n'est aujourd'hui que d'une piastre.

— Nous empruntons au *Naturaliste Canadien* l'article suivant au sujet de l'honneur récemment conféré à M. l'abbé Provancher qui avait été prié de présenter à l'exposition des insectes de Paris, des spécimens canadiens :

"Sollicité par notre honorable correspondant M. Henri Miot, substitut du procureur-général de la République à Semur, Côte d'Or, de prendre part à l'exposition des insectes qu'on tenait cette année à Paris, nous expédiamos quelques boîtes de nos insectes utiles ou nuisibles, assez peu nombreux, parce que nous étions pris à l'improviste, sans avoir le temps de faire provision de spécimens convenables

"On vient de publier le rapport de cette exposition dans lequel on lit à la page 3 :

"En conséquence, *L'Abeille d'honneur* (en or) a été accordée à M. Henri Miot pour une exposition composée de 65 vitrines renfermant des représentants de toutes les classes d'insectes qui rentrent dans le programme de la société : Insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques, aux provisions, aux collections, aux vêtements, aux meubles; insectes qui attaquent les arbres fruitiers, les céréales, les plantes fourragères, industrielles, d'agrément, la vigne, les fleurs, les arbres fruitiers et les fruits. Insectes utiles ou employés en médecine, en teinture, les insectes mellifères, les insectes producteurs de soie, les insectes comestibles et les insectes d'ornement. Nous avons la satisfaction de pouvoir associer en quelque sorte à cette distinction, un habitant du Canada, M. l'abbé Provancher; ce savant entomologiste a envoyé à M. Miot trois cadres d'insectes recueillis dans cette terre qui serait encore française sans les fautes de la monarchie, et dans laquelle le culte de la France est resté si vivace, malgré plus d'un siècle d'annexion à l'empire d'une nation étrangère.

"M. Miot sera chargé de transmettre à son correspondant une médaille de bronze du ministre, seule récompense que nous puissions lui donner; les insectes exotiques ne rentrant pas dans le cadre que nous nous sommes tracé."

*Les cercles agricoles.*—Les nouvelles qui nous arrivent des quelques paroisses où des cercles agricoles ont été établis, nous font espérer beaucoup de bien pour l'avenir de chacun d'eux. St-Sébastien d'Aylmer, St-Agapit, St-Casimir, et d'autres sont entre tous, les centres où le cercle agricole a le mieux réussi jusqu'à présent. Celui d'Aylmer existe déjà depuis plusieurs années, il est vrai, mais aussi que des résultats heureux

n'a-t-il pas produits : la fertilité des terres doublée, les grains de semence choisis avec plus de soin, les races d'animaux améliorées, l'esprit d'union entre les membres de l'association raffermi, etc. Grâce au dévouement sans bornes de son digne curé, M. l'abbé Garon, cette paroisse est entrée dans une ère de prospérité réelle.

Le cercle agricole de St-Agapit ne compte que cinq mois d'existence, et déjà ses succès sont considérables. Ses 132 membres ont des réunions bi-mensuelles, où ils ont l'avantage d'entendre des conférenciers qui les entretiennent de l'art agricole. A part cela, chacun des sociétaires reçoit gratuitement un exemplaire du *Journal d'agriculture* qui leur est adressé par M. E. A. Barnard, au nom du Gouvernement. Des arrangements vont être pris avec M. le directeur de la *Gazette des Campagnes* pour obtenir de sa générosité des abonnements à prix réduits.

Le Cercle de St-Agapit, reconnaissant envers son curé, M. l'abbé Montminy, qui est l'âme de toutes les œuvres qui s'y font, lui a voté des remerciements chaleureux. Nous le félicitons nous-même d'avoir entrepris cette œuvre de bon patriote, et nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le vœu que ce bel exemple sera bientôt suivi dans d'autres paroisses. Ce n'est pas le terrain d'action qui fait défaut; on le sait mieux que nous, mais c'est peut-être la crainte de l'insuccès qui détourne notre clergé de faire de semblables fondations. Il n'y a pourtant qu'à y mettre de la bonne volonté, du dévouement et un grain de patriotisme. Qui connaît mieux que notre clergé ces trois qualités, et qui a jamais su mieux leur faire produire des fruits. — *Courrier du Canada*.

*La colonisation sous la direction des RR. Pères Jésuites au Lac Nominique.*—Nous lisons dans le *Nord*: "L'établissement des Jésuites fait des progrès sur le lac Nominique. Les bucherons ont commencé le défrichement de 20 arpents de terre pour être ensemencés le printemps prochain. Une grange de 30 x 40 pieds et une maison de 30 x 50 pieds qui devra servir de chapelle et de logements aux Pères, seront construits dans le cours de l'été prochain."

*Colonisation dans les cantons de Wentworth et Montcalm.*—Une société de colonisation particulière vient d'être formée à Montréal pour l'établissement à Wentworth et Montcalm. Cette société est composée de Messire Rousselet, curé de Notre Dame, et de MM. L. A. Grenier, Notaire, Foideveaux, Montmarquet et quelques autres citoyens de Montréal.

Plus de soixante lots sont déjà pris et payés dans le Nord de Wentworth. La société choisit ses colons dans la partie saine de la population ouvrière de Montréal. Elle n'accepte que des sujets recommandables et qui peuvent donner des garanties de bonne conduite. Le choix du colon étant fait, rien n'est épargné pour faire un succès de son établissement. L'intention de la société est de fonder, pour commencer, deux nouvelles paroisses. Comme on le voit, cette société qui vient de naître, a déjà obtenu un résultat digne de tout éloge. Les hommes généreux qui sont à la tête de ce mouvement ont droit aux chaudes sympathies de tous ceux qui ont à cœur le bien du pays. Un si bel exemple ne peut manquer de trouver de nombreux imitateurs et d'activer dans une grande mesure le mou-

vement colonisateur créé par le Révd M. Labelle, dans la vallée d'Ottawa.—*Le Nord*.

*Les canadiens aux Etats Unis.*—Le *Messenger de Lewiston* sous la signature de M. J. D. Montmarquet, fait suivre des remarques suivantes un article qu'il reproduit du *Picnier de Sherbrooke*:

".... Le *Tionnier* voudrait que les canadiens s'emparassent du sol, au lieu d'aller user leur vie dans les manufactures de la Nouvelle Angleterre; il a raison. Mais, pour s'emparer du sol et pour y trouver les moyens d'y vivre, il faut savoir le cultiver. Or, les anciennes terres sont, pour la plupart, ruinées par une mauvaise culture, et les nouvelles offrent une vie précaire à ceux qui ne savent pas en prendre soin.

"Que faut-il donc faire pour remédier à ce mal? Il faut instruire les cultivateurs, donner à la jeunesse agricole l'instruction nécessaire et, au moyen de bons journaux, elle apprendra à bien cultiver la terre; elle connaîtra tout le profit qu'elle peut retirer de son champ, et fière d'appartenir à une profession honorable et lucrative, elle ira avec joie défricher des terres nouvelles, qu'elle ne voudra pas troquer contre aucun des avantages mensongers que des ombailleurs feront briller à ses yeux.....

"..... Nous répétons ce que nous avons déjà dit: Qu'on travaille au Canada pour retenir au pays ceux qui ne l'ont pas encore quitté; qu'on travaille pour y retenir les pauvres émigrés, et nous, de notre côté, nous travaillerons pour conserver à ceux qui ne doivent plus nous quitter, et la foi catholique et l'esprit national et les cœurs qu'ils ont apportés du Canada."

#### Collège de Ste-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours de décembre 1880.

#### COURS CLASSIQUE.

EX PHYSIQUE.—*Physique*: Frs Têtu (2 fois), Alphonse Hudon, Alex. Boncher.

MATHÉMATIQUES.—*Philosophie*: Joseph Lavoie (2 fois), Chs Collet, Ang. Caron, P. X. Casgrain;—*Algèbre*: Paut. Pelletier, Chs Collet, Geo. Miville, Cl. Lévesque.

RHÉTORIQUE.—*Précéptes de la Rhétorique*: Joseph Lavoie;—*Discours français*: Joseph Lavoie (2 fois);—*Version latine*: Ls Bacon;—*Composition anglaise*: Ths Ennis;—*Toutes les matières réunies*: Lucien Gauvreau (2 fois), Ls Bacon, Joseph Lavoie.

BELLES-LETTRES.—*Thème latin*: Auguste Taschereau;—*Amplification française*: Emile Poirier;—*Histoire moderne*: Alphonse Pouliot;—*Version grecque*: Eugène Bourneault;—*Composition anglaise*: Ang. Taschereau, Alphonse Pouliot, Gustave Verreault;—*Toutes les matières réunies*: Alphonse Pouliot (3 fois).

VERSIFICATION.—*Version latine*: Joseph T. Bertrand, Charles Vézina;—*Composition anglaise*: Chs Vézina;—*Toutes les matières réunies*: Chs Vézina (2 fois), Narcisse Desgagnés.

MÉTHODE.—*Version latine*: Téléphore Roy;—*Thème latin*: Tél. Roy (3 fois);—*Composition française*: Edouard Bernier;—*Toutes les matières réunies*: Tél. Roy, Onésime Thibault, Arsène Hudon.

#### COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME.—*Français*: George Lamontagne (2 fois), George Cloutier (2 fois);—*Anglais*: George Cloutier (2 fois), George Lizotte.

TROISIÈME.—*Français*: David Pellerin (3 fois), Auguste Guy, (2 fois);—*Anglais*: Johan August Schwartz (2 fois), Cirico Painschaud;—*Arithmétique*: David Pellerin.

DEUXIÈME.—*Français* : Eudore Roy (2 fois), Luc Castonguay ;—*Anglais* : Cirice Painchaud, Eudore Roy ;—*Arithmétique* : Cirice Painchaud.

PREMIÈRE.—*Français* : Armand Proulx (4 fois) ;—*Arithmétique* : Emile Dessaint, Alfred Casgrain ;—*Anglais* : Alfred Casgrain.

## CAUSERIE AGRICOLE

AMÉNAGEMENT DU FUMIER ; MOYEN DE PRÉVENIR L'ALTÉRATION DE L'AIR DANS LES ÉTABLES (*Suite*).

20. Dans les endroits où le plâtre est rare et d'un prix élevé, on trouvera plus d'avantage à arroser le tas de fumier avec l'acide sulfurique affaibli.

30. Les aspersions d'acide chlorhydrique affaibli sur le fumier et dans les bergeries surtout, seront un excellent moyen pour fixer l'ammoniaque. Dès que cet acide sera répandu, on verra un nuage blanc assez dense se former dans l'atmosphère et se déposer peu à peu. C'est le chlorhydrate d'ammoniaque qui se forme, se condense, par la combinaison des atomes de l'un et de l'autre gaz. Ces deux corps ont entre eux une affinité telle que leur action réciproque est, pour ainsi dire, instantanée et que l'odeur ammoniacale est détruite subitement. Une assiette contenant de l'acide chlorhydrique et placé sur le tas de fumier ou dans la bergerie, sera remplie, après quelques jours, de cristaux de chlorhydrate d'ammoniaque (sel ammoniac).

40. Le chlorhydrate de chaux liquide produira encore dans les mêmes cas un excellent résultat. On obtiendra facilement ce produit en mettant dans un vase en terre ou en bois, une terrine par exemple, quinze à vingt livres d'acide chlorhydrique dont le prix est si modique, étendu dans douze à quinze gallons d'eau, et en ajoutant à ce liquide de la pierre calcaire jusqu'à ce qu'il ne se manifeste plus d'effervescence (dégagement de gaz, ébullition). La chlorure de chaux liquide remplirait le même but, mais le prix en est trop élevé.

A défaut de toutes ces substances, la chaux seule répandue en poussière dans les bergeries ou dans les étables et sur le fumier lors du développement de l'ammoniaque, absorbera en partie cet alcali et produira du salpêtre dont le fumier sera enrichi. Il est sans doute plus avantageux de produire ce sel que de le laisser se perdre, mais le plâtre est infiniment préférable, et l'action en est beaucoup plus prompte et plus efficace. On ne doit employer la chaux que lorsqu'on manque de plâtre, d'acide sulfurique ou d'acide chlorhydrique.

Ces épreuves montreront aux yeux les moins clairvoyants, aux esprits les plus prévenus contre toutes les innovations, l'efficacité de ces procédés.

Pour conserver aux engrais la partie ammoniacale, l'azote, le principe essentiellement fertilisateur, ce que le plâtre ou l'acide sulfurique fait d'une manière invisible, les vapeurs d'acide chlorhydrique le produisent ostensiblement. La seule différence est que, dans le premier cas l'ammoniaque est sous la forme de sulfate, et qu'il est à l'état de chlorhydrate dans le second : mais dans l'un et l'autre cas il est fixe et toujours conservé à l'agriculture.—En conservant ainsi aux engrais tous les principes actifs, on sera

bien largement dédommagé des légers sacrifices que nécessiteront ces soins, et il n'est pas douteux que, dès la première ou la seconde année, les frais occasionnés par la construction d'un local propre à les renfermer et à les améliorer ne soient compensés par les récoltes plus abondantes, produits d'engrais plus fertilisateurs.

Donnons une extension à cette pratique, et voyons si les résultats ne seront pas plus grands et plus avantageux qu'on ne l'avait cru d'abord.—L'ammoniaque (alcali volatil), on l'a déjà vu, se dégage des matières animales en putréfaction. On en connaît l'action pénétrante, corrosive : personne n'ignore que ce gaz ne peut être respiré impunément. C'est cependant cette vapeur délétère qui remplit, unie à un peu d'acide carbonique, l'atmosphère des étables, des écuries, des bergeries surtout pour peu que le fumier y soit en quantité, pour peu que la litière soit ancienne. Ce gaz est forcément respiré par les animaux que les étables renferment.

Les moutons surtout, dont la tête est constamment tournée vers la terre sont exposés à respirer ce poison gazeux.

Quel peut être l'effet produit sur leurs organes respiratoires ? L'action corrosive de l'ammoniaque agit sur ces organes et les altère incessamment.—L'action délétère de ce gaz ne peut se borner là. Les poumons, foyer où le sang vient se modifier à tous les instants, étant viciés eux-mêmes, ils ne peuvent lui faire subir convenablement l'élaboration nécessaire à sa constitution. Par suite des altérations que ce liquide contracte là où il devrait s'améliorer, tout le système sanguin est détérioré, tout le reste de la constitution est appauvri et prédisposé à contracter les germes de diverses maladies. Si cette cause incessante continue longtemps ses funestes effets, il est impossible que les animaux n'en subissent pas les tristes conséquences. Ce n'est pas tout encore : l'atmosphère dans laquelle les bestiaux sont plongés agit sans cesse sur l'extérieur de leur corps et s'y introduit par tous les pores. La peau elle-même est donc fâcheusement impressionnée.—De là sans doute la plupart des épizooties qu'on croit contagieuses, parce que tous les individus d'une même bergerie sont soumis à la même influence : de là les inflammations des poumons et des bronches ; celles du tube digestif, les diarrhées, le charbon, l'ulcération des mamelles des brebis qui les appuient continuellement sur une litière infecte : de là ces maladies de peau si communes et si opiniâtres : de là par conséquent ces pertes énormes qu'éprouvent si souvent les cultivateurs et auxquelles ils sont constamment exposés. Et l'on remarquera que c'est toujours dans les troupeaux nombreux que se déclarent d'abord ces maladies, et même qu'elles sont le plus rebelles aux traitements, parce que la cause y est plus permanente et plus développée. Les murs eux-mêmes, s'ils sont construits en pierre calcaire, sont exposés aux atteintes des gaz ammoniacaux et sont décomposés peu à peu. En contact avec la chaux du mortier et des matériaux, l'ammoniaque se transforme en acide nitrique et attaque incessamment les constructions en formant la matière salpêtrée dont personne n'ignore les effets.

L'ammoniaque qui se développe du fumier est donc non-seulement perdue pour la végétation, mais encore

les effets produits par ce gaz tournent au préjudice du cultivateur, lors qu'ils devraient lui être profitables. Voilà les fruits d'une pratique mal entendue, d'une routine ignorante. Par quels moyens obvierez-vous aux inconvénients signalés? Par ceux qui ont été déjà indiqués.

D'abord, ne pas laisser séjourner les fumiers et les urines dans les étables et les bergeries; saupoudrer souvent ces lieux avec du plâtre ou les arroser avec de l'acide sulfurique affaibli; tenir dans l'intérieur une assiette remplie d'acide chlorhydrique ou de chlorure de chaux. Chaque fois que l'on portera de nouveau fumier dans le lieu qui lui est destiné, et plus souvent si cela est utile, le recouvrir d'une légère couche de plâtre ou l'asperger avec les acides indiqués. Avant de répandre la paille dans les bergeries on n'enlève pas chaque fois la litière précédente: ce serait peut-être trop exiger, mais avant de faire cette opération, une suffisante quantité de plâtre répandue à la volée sur l'ancienne litière, y conservera l'ammoniaque et en préservera les bestiaux. Ces moyens produiront ainsi un double bénéfice. Ils sont d'ailleurs à la portée de toutes les fortunes, de toutes les intelligences, et, répétons-le encore, ce sera de l'argent placé à gros intérêt.

En second lieu, autant il nous paraît essentiel, comme il a été proposé de clore le plus possible le local destiné à renfermer le fumier, autant il est indispensable d'aérer les étables, les bergeries surtout, pour permettre à l'air de se renouveler; non-seulement pour chasser les gaz que les désinfectants n'auraient pas neutralisés, mais encore afin de procurer une issue au gaz acide carbonique produit par la respiration et de le remplacer par un air plus pur.

Ces observations sont assez importantes; elles touchent de trop près les intérêts des cultivateurs pour que nous n'insistions pas sur l'utilité de ces pratiques. Le plâtrage des engrais azotés, des étables, des bergeries, devrait être aussi répandu et serait plus utile que le plâtrage des prairies artificielles. Celui-ci, en effet, ne sert qu'à obtenir une plus grande masse de fourrages, tandis que le premier a pour résultat l'assainissement des maisons rurales, la santé, la conservation des bestiaux, l'amélioration des engrais et du sol, et par conséquent une augmentation proportionnée de toutes les récoltes.

Société d'agriculture de St-Sébastien d'Aylmer,  
comté de Beauce.

Rapport du Secrétaire de la société d'agriculture de St-Sébastien d'Aylmer pour l'année 1880. Au Secrétaire du Conseil d'agriculture de la Province de Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des opérations de notre société d'agriculture.

Je dois vous dire que notre société d'agriculture est en opération depuis trois ans sous le nom de "Cercle agricole."

Depuis sa formation notre secrétaire n'a reçu aucun octroi du Gouvernement.

Les principales opérations de notre société d'agriculture ont été l'achat de grains et de graines pour améliorer et changer les semences.

Dans ce but il a été souscrit et payé pour l'année 1880 trois cent cinquante-quatre piastres et quinze centins; lesquelles ont toutes été employées à l'achat de 1000 lbs de graine de trèfle rouge, 102 lbs de trèfle blanc, 89 minots de blé du Haut-Canada, 8 minots d'orgo et 2 lbs de betteraves à sucre. Tous ces grains et graines ont été semés le printemps dernier par les membres de notre société d'agriculture.

J'ai le plaisir de constater que le blé a produit presque autant que l'année dernière, malgré la sécheresse qui a fait tant de dommage aux autres grains.

Je dois également faire remarquer que l'on peut trouver plus de dix mille bottes de foin à vendre dans notre paroisse. Cette abondance de foin est incontestablement due à la grande quantité de graines de trèfle et mil que l'on sème chaque année.

Les sociétés d'agriculture qui auraient besoin de graine mil de première qualité n'auront qu'à s'adresser au soussigné ou au Révd M. S. Garon, président de la Société.

Le nombre de membres qui ont souscrit à la dite société pour l'année qui vient d'expirer est de cent quinze.

Sept séances ont été tenues pendant cette année. A une des séances nous avons eu l'avantage d'entendre le Colonel D'Orsennens, de Montréal, qui nous a donnée une magnifique lecture sur les avantages de l'agriculture. Il avait ce droit, possédant cinquante à soixante lots de terre dans Gayhurst et Spalding, cantons voisins de celui d'Aylmer.

Monsieur J. B. Rouillard, ingénieur minier et journaliste de Montréal, a bien voulu nous donner une dissertation sur les mines de la Beauce. Il a parlé fortement contre l'émigration.

Je termine, Monsieur, en vous faisant remarquer que l'année prochaine notre société aura un bien plus grand nombre de membres.

Près de soixante-dix nouveaux agriculteurs se sont fait inscrire pour l'année courante.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, avec considération, votre tout dévoué serviteur,

LOUIS PARADIS, Secrétaire.

#### Profession de foi d'un cultivateur.

Je crois que le sol existe pour se nourrir comme son propriétaire, et qu'il doit, en conséquence, être bien engraisé. Je crois que sa richesse se trouve dans son intérieur, et qu'il faut le labourer profondément, surtout avec une charrue à sous-sol. Je crois aux récoltes abondantes qui laissent le sol en meilleur état qu'elles ne l'ont trouvé, et qui enrichissent également le terre et celui qui la cultive. Je crois que chaque ferme doit avoir un fumier. Je crois que le meilleur moyen de rendre un sol fertile, c'est d'y répandre une dose d'industrie, d'esprit d'entreprise et d'intelligence; sans ces trois ingrédients, la chaux, le plâtre et le guano ne sont guère utiles.

Je crois aux bonnes clôtures, à une maison confortable et à un beau verger.

Je crois à une cuisine propre où se trouve une femme proprement mise. Je crois aussi à un garde-manger et à une laiterie propre ainsi qu'à une conscience nette.

Je crois qu'avoir un endroit convenable pour chaque chose et mettre chaque chose à sa place c'est s'épargner beaucoup de trouble et le plus sûr moyen d'avoir de bons instruments et de les tenir en bon ordre. Je crois que la douceur envers les animaux de la ferme, de même qu'un bon abri est une économie de fourrage. Je crois qu'il est bon d'observer les expériences de l'agriculture. Je crois qu'il est bon d'observer les expériences de l'agriculture. Je crois qu'il est bon d'observer ce qui est bien de ce qui est mal. Je crois que demander un conseil à quelqu'un n'est pas humiliant, mais, au contraire, un grand bien. Je crois que

c'est une bonne pratique de vendre son grain quand il est prêt. Je crois en la production du beurre et du fromage et à la vente de ces denrées aussitôt qu'on le peut. — *Gazette de Joliette.*

#### Génisses des meilleures laitières.

Nous pensons que tous les producteurs de lait sont d'accord en ce qui regarde le profit qu'il y a à élever leurs propres vaches pour rencontrer les besoins de leurs troupeaux. Très-peu ont formé un beau troupeau par achat seulement. On a dit que c'est dans la manière d'agir au sujet de la vente des vaches, qu'on peut juger de la petite valeur d'un cultivateur. Nous avons souvent énuméré les points importants qui sont en faveur de l'évage des vaches chez soi, et, l'un des plus importants de ces points, est celui de choisir les génisses provenant des meilleures vaches laitières, et sous le rapport de la quantité et sous celui de la qualité.

Si le producteur de lait néglige ce point, il perpétuera la race de ses mauvaises vaches avec celles de ses bonnes et n'améliorera jamais son troupeau. Un grand nombre de propriétaires gardent dans leur troupeau des vaches qui ne paient pas leur frais d'entretien, et, comme ils ne font pas une étude spéciale des qualités de chaque vache individuellement, ils continuent non-seulement à les garder, mais encore élèvent leur progéniture. Ceci est un vrai système de suicide. Bien que nous conseillons aux cultivateurs d'élever leurs propres vaches, nous sommes loin de leur conseiller de perpétuer leurs mauvaises races. Il serait même d'une plus saine politique de s'en défaire en faveur d'un beau-frère. On ne devrait élire que les génisses provenant des meilleures laitières, et aller encore plus loin. Lorsque ces génisses viennent à donner du lait, et ne montrent pas les bonnes qualités qu'on attendait, on devrait les mettre de côté. On devrait toujours faire une étude spéciale de chacune du troupeau, et de chacune des génisses qui commencent à donner du lait. Si une génisse a l'apparence d'une bonne laitière, et a eu une bonne laitière pour mère, il ne serait pas juste de la mettre de côté dès la première saison de son rendement en lait, si ce rendement est au-dessous de la moyenne, attendu qu'il peut se développer d'une manière satisfaisante la saison suivante. — *Journal d'agriculture.*

#### Perte d'engrais dans les basse-cours

Rien de plus commun de voir dans nombre de nos basse-cours la perte d'engrais qui s'y fait. La plupart présentent une espèce de bassin, tous les ans croulé davantage. Le fumier y séjourne sans que l'on songe à l'enlever pour les besoins de la terre; il y est accumulé et abandonné là depuis près d'un an, si non davantage. Les bâtiments sont autour, baignant le pas de leurs portes dans le purin et les eaux croupissantes qui, les jours de soleil, exhalent des miasmes pestilentiels, et, les jours de pluie, sont entraînés au hasard par les chemins, par les fossés, dans la marne où s'abreuvant les bestiaux et quelquefois jusque dans les puits, jusque même dans la fontaine où puise la famille.

On dirait qu'un esprit du mal a créé à plaisir ces tristes laboratoires pour détruire une force féconde et pour engendrer les germes de maladies mortelles..

Ici, pas d'exagération, la vérité est que le plus souvent, de tous les engrais de ferme, il reste seulement à ces cultivateurs insoucients ce que la pluie et le soleil ont bien voulu leur laisser.

#### Soins à donner aux moutons pendant l'hiver.

Pour ce qui est de l'abri à donner aux moutons, on doit éviter les deux extrêmes; l'un pourrait être insuffisant sous le rapport du froid, tandis que l'autre obligerait à entasser les moutons de manière à nuire à leur santé. Le plus grand défaut des bergeries est qu'elles ne sont pas suffisamment chaudes; dans ce cas il se fait une plus grande consommation de nourriture. Les bergeries devraient être construites de manière à offrir plus de logement aux moutons à mesure que le troupeau augmente.

On doit veiller soigneusement à ce que les moutons aient de l'eau au besoin. Un nombre donné de moutons requiert plus d'eau en hiver que lorsqu'ils sont au pâturage; il est préférable de leur donner à boire deux fois par jour qu'une seule fois; cela pour deux raisons: 1o. les moutons les plus craintifs, ont chance de boire à la deuxième fois lorsque les autres ont pu satisfaire leur soif auparavant; 2o. on leur évitera le danger de boire à l'excès de l'eau glacée. L'emploi de la neige au lieu d'eau ne doit avoir lieu que dans le cas d'extrême nécessité. On doit nécessairement prendre ses précautions pour que l'on ne soit pas obligé de recourir à ce moyen.

#### Soins à donner aux poules

D'après l'expérience qui en a été faite, on a trouvé avantageux de faire chauffer la nourriture destinée aux poules pendant l'hiver, avant de la leur donner, soir et matin; une semblable pratique active la ponte des poules. Le grain, soit entier ou moulu, humide ou sec, doit aussi être chauffé avant que de le donner comme nourriture aux volailles. Quelques cultivateurs ont l'habitude de faire griller le grain pour la nourriture des poules; le grain ainsi donné produit un bon effet.

Ayez soin de toujours tenir de l'eau dans le poulailler. Il est avantageux de placer cette eau dans un vaisseau en fer, ou, si la chose est impossible, de mettre des morceaux de fer dans l'auge contenant l'eau.

Le vaisseau doit être tenu proprement, et l'eau doit être renouvelé tous les jours pour qu'elle soit toujours fraîche.

#### Apiculture.

(Suite)

*Autre manière de blanchir la cire en la filant.* — On commence par la fondre dans une chaudière, qu'on couvre de quelque toile double, à feu égal et modéré: étant bien écumée et fondue, on la laisse refroidir, de sorte néanmoins qu'elle ne se fige point, et qu'elle puisse couler aisément, pour la filer de la manière qui suit:

Après du fourneau où aura été fondue la cire, il faut avoir une auge de pierre de cinq à six pieds de long sur trois ou quatre de large, assez profonde pour contenir un ou deux muid d'eau, dont on l'empiera.

A l'extrémité de cette auge, du côté du fourneau, il doit y avoir un rouleau de bois, traversé dans le milieu par un morceau de fer qui posera dans des entailles faites sur les deux bords de l'auge, de manière qu'il y ait moitié du rouleau dans l'eau, et moitié dehors. Cela fait, on a un bassin de cuivre, de fer-blanc, bois ou terre, qui contienne environ un seau et demi ou deux de cire fondue : on la verse dans ce bassin ; et pour qu'elle puisse couler, il doit y avoir à ce bassin un gros robinet, par lequel la cire tombera dans un bassin qui sera posé immédiatement dessus le rouleau de l'auge dont on vient de parler.

Ce second bassin sera tout au plus de la même longueur et de la même largeur que le rouleau, et le fond de ce second bassin sera percé à petits trous, afin que la cire fondue, qui tombera du bassin à robinet dans le bassin criblé, coule de là directement sur le rouleau, que l'on tournera avec une manivelle pendant que la cire tombera. Cette cire, qui se file en passant ainsi par les trous du bassin criblé, se tourne ainsi en filets autour du rouleau que l'eau humecte, et n'y faisant que glisser, tombe dans l'eau et la remplit.

Il faut prendre garde que les filets ne s'embarassent les uns dans les autres, parce qu'ils feraient un corps trop gros ; et pour prévenir cet inconvénient, on fait chauffer le bassin criblé avant de mettre en place, et on les met dans de grands paniers, pour les porter à l'instant sur des toiles étendues expiées, où on les étale de l'épaisseur d'environ deux ou trois doigts, en observant de les manier légèrement, et de ne les point trop serrer entre les mains, de crainte qu'ils ne s'attachent l'un à l'autre.

Si l'eau qui est dans l'auge venait à s'échauffer, ce qui arrive d'ordinaire par la chaleur de la cire qui y tombe, il faudrait refroidir cette eau en mêlant de la fraîche ; sans cette précaution, les filets se prendraient les uns dans les autres et ne feraient plus qu'une masse qui ne se blanchirait point.

La cire ainsi filée, on a des tables de cinq pieds de large environ, et longue à volonté, on les garnit de faisceaux, afin que la toile qu'on met dessus ne pourrisse point, et par-dessus cette toile on place la cire, qui est toute en filets. Ces tables à exposer et blanchir la cire se mettent ordinairement dans une cour, jardin, ou autre endroit toujours exposé au grand air. On commence à blanchir la cire au mois de mai, comme on l'a déjà dit, à cause de la rosée qui tombe dessus et qui la perfectionne ; mais s'il n'y a point de rosée, et que le soleil soit trop ardent, il faudra arroser cette cire avec un arrosoir à pompe à petits trous. On laisse la cire en cet état, durant trois semaines ou un mois, jusqu'à ce qu'on voie qu'elle soit bien blanchie ; après quoi on la fait fondre pour la mettre en petits pains, afin de l'employer à faire des cierges et de la bougie.

#### Choses et autres.

*Fabrique de beurre dans le comté de Terrebonne.*—Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le Nord : " Les fabriques de beurre à Ste-Thérèse, à St-Jérôme et à St-Sauveur feront faire un grand pas à l'agriculture du Nord. Cette industrie agricole si lucrative encouragera puissamment l'élevage des bestiaux et multipliera l'abondance des engrais si nécessaire à la bonne culture. Ce système rendra les cultivateurs habiles dans leur art et les aidera à sortir de la routine qui est si préjudiciable à la bonne agriculture de cette province.

" Quand tous les cultivateurs comprendront que les fourrages et les grains doivent se consommer sur la ferme pour augmenter la quantité des fumiers, alors notre agriculture rentrera dans une nouvelle phase de progrès et de prospérité. C'est là la clef de la véritable agriculture. Le reste, tel que l'amélioration des races et la culture des légumes, viendra par surcroît.

" Écoutez sur ce sujet l'illustre agronome, M. C.-J.-A. Mathieu de Dombasle :

" Les engrais doivent être considérés comme la base de la culture des terres. Il ne serait pas plus possible d'entretenir des troupeaux sans leur donner à manger, que de cultiver des terres sans leur rendre, par des engrais, la substance nutritive que leur enlèvent les récoltes qu'elles produisent chaque année. On peut dire qu'en général on ne peut compter dans une exploitation rurale que sur les fumiers produits par les animaux qu'on y entretient. C'est donc un objet de la plus haute importance que de prendre les moyens d'obtenir la plus grande quantité possible et de l'employer de la manière la plus utile."

L'établissement d'une fabrique de beurre à St-Sauveur, comté de Terrebonne, est dû aux efforts du Révd M. Adolphe Jodoin, curé de cette paroisse, qui est l'âme du mouvement quand il s'agit de procurer aux cultivateurs confiés à ses soins, le bien-être et la prospérité. " Ce dévoué curé comme le dit le Nord, doit être compté comme un bienfaiteur de l'agriculture dans sa paroisse."

*Manufacture de féculo à Maria, Baie des Chaleurs.*—Nous apprenons avec plaisir que l'établissement d'une manufacture de féculo à Maria est chose assurée. Le Révd M. Jacob Gagné (non pas M. Jacob Côté comme nous le disions par erreur dans la Gazette des Campagnes du 23 décembre dernier), curé de Maria, a rencontré les plus heureuses sympathies, pour cette nouvelle industrie dont il s'est fait le promoteur, de la part de plusieurs capitalistes, et tout lui fait présager que cette manufacture sera en opération dès l'automne prochain.

*Le prix du beurre.*—Nous lisons dans la " revue commerciale " du Nouveau-Monde : " Il s'est produit un peu plus de demandes pour l'exportation pendant ces jours derniers, mais pour des qualités exceptionnelles seulement et fort rares à Montréal ; on parle de 26 cts. par livre pour 200 fréquins de crémerie et un lot de beurre à 20 cts par livre. Il faut que les cultivateurs comprennent que le marché anglais ne veut que du beurre de choix. Le fromage est en Angleterre, aux États-Unis et ici, fort tendu et sans changement aux prix donnés précédemment."

#### Maximes---Agriculture et morale.

\*. Pour bien cultiver, comme pour bien faire toute chose, il faut semer souvent les grains de l' Ave Maria. Disons donc souvent le chapelet : en tout lieu, en tout temps, en toute circonstance ; au milieu de nos travaux, de nos récréations, de nos promenades, jusque dans nos champs et dans nos étables ; que l' Ave Maria sorte, sinon de notre bouche, au moins de notre cœur et monte vers le trône de l'Éternel, vers le trône de la glorieuse Vierge Immaculée, comme un oiseau d'agréable odeur. L' Ave Maria fera descendre sur nous, les grâces, les bénédictions spirituelles et temporelles, les plus abondantes et les plus précieuses.

O Ave Maria ! si jamais je t'oublie, que ma droite se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais. O Ave Maria ! sois le trésor et la richesse du cultivateur ; sois la force, la consolation, la joie du colon au milieu de ses peines, de ses fatigues et de ses épreuves ; sois le secours, la consolation, et la joie de l'affligé, de l'infirme et du malade ; sois la gloire et la sagesse des petits et des grands, la force de l'opprimé, du faible et du puissant, le trésor du pauvre et du riche, la lumière de l'ignorant et du savant, le salut du pécheur, l'espoir éternel du désespéré. O Ave Maria ! que l'enfant se murmure dans son berceau ; que le vieillard déjà penché vers la tombe se serve de toi comme le guide le plus assuré vers la bienheureuse immortalité, comme la clef d'or qui lui ouvrira la porte du Ciel ; sois sa couronne de gloire, son chant de délices et de bonheur sur la terre et dans les cieux. O Ave Maria ! protège l'innocence de l'enfant ; guide le jeune homme dans le chemin de l'honneur, dans les sentiers de la vertu ; console et réjouis le vieillard, adoucis ses épreuves. O Ave Maria ! sois sur nos lèvres, sur notre langue, plus doux que le rayon de miel le plus pur ; remplis de ta délicieuse harmonie, toutes les bouches et tous

les cœurs dans le temps et dans l'Éternité.—JULES SAINT-PIERRE.

### RECETTES

*Moyen pour affranchir les vins ayant un goût de futaille et de moisi.*

Pour une futaille d'à peu près 50 gallons, prenez une cinquième de livre de beurre très-frais, mettez-le dans un chiffon de mousseline claire, suspendez-le par un fil de manière que ce beurre soit placé au centre de la futaille, bouchez hermétiquement le fût, et laissez séjourner le beurre pendant 48 heures. Si le mauvais goût n'est pas parfaitement enlevé, répétez une seconde fois l'opération, en ayant soin de changer le beurre; soutirez ce vin dans un parfait état. Ce vin doit, dans tous les cas, être livré immédiatement à la consommation.

### Panaris ou mal d'aventure.

Le siège de ce mal est à l'extrémité des doigts, c'est une inflammation avec tumeur. Si cette tumeur a son siège entre l'épiderme et la peau, on l'appelle *tournoie*; c'est un mal peu grave, ordinairement causé par une piqûre, une écharde, ou l'arrachement de ces petites pellicules nommées *enries*. Il se manifeste par une douleur vive et un gonflement rosé et luisant. Bientôt il s'y forme une vésicule remplie d'une sérosité sanguinolente. On a recours alors à des cataplasmes de mie de pain et de lait, ou de fécule de pomme de terre. Quand la suppuration est formée, ce qui se reconnaît à la couleur blanche et à la mollesse de la tumeur, il ne s'agit plus que de percer l'épiderme avec la pointe d'un canif ou avec des ciseaux, opération qui a lieu sans la moindre douleur. Le liquide étant entièrement écoulé, on passe avec un linge enduit de cérat.

Si le panaris au lieu d'être superficiel comme la tournoie attaque les tissus situés entre la peau et l'os, on l'appelle *panaris profond* ou *phlegmoneux*. Quelquefois il attaque les tendons, c'est alors un *panaris tendineux*. Cette maladie est beaucoup plus grave que la tournoie, et même on la voit quelquefois se terminer par la gangrène et la perte du doigt attaqué. Le panaris profond exige donc les soins d'un médecin pour, dès son début, arrêter les progrès du mal.

### VENTES PAR LE SHÉRIF

**A**DOLPHIE LARUE, écuyer, et al., Demandeurs; contre HYACINTHE SERIEN DIT LANGLAIS, cultivateur, de la paroisse de Saint-George de Cacouna, tant en son nom que comme tuteur d'ament élu par tutelle d'ament homologuée et enregistrée, aux enfants mineurs issus de son mariage avec feu Adélaïde Polletier, son épouse, Défendeur.

1. La juste moitié indivise d'un terrain situé au premier rang de la paroisse de Saint-George de Cacouna, contenant environ douze perches de front sur telle profondeur qu'il peut y avoir.

2. Un autre terrain situé au même endroit, contenant environ trois quarts d'arpents de front à partir du chemin de front en courant sud environ un arpent et demi jusqu'au pied nord du rocher qui s'y rencontre.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-George de Cacouna, le VINGT-UNIÈME jour de JANVIER prochain, à DIX heures avant-midi.

13 Janvier 1881.

F. A. SIROIS,  
Shérif

**I**SRAEL LEBEL, cultivateur de la paroisse de Notre-Dame du Lac Témiscouata, dans le comté de Témiscouata, dans le district de Kamouraska, demandeur; contre LOUIS ALPHONSE LANGLAIS, écuyer, avocat, du village de Kamouraska.

Une terre sise et située on le deuxième rang des concessions de la seigneurie des héritiers de Filander Cockburn, en la paroisse de Notre-Dame du Lac, contenant quatre arpents moins deux pieds de front sur trente arpents de profondeur.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Lac Témiscouata, JEUDI, le VINGTIÈME jour de JANVIER prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,  
Shérif.

13 Janvier 1881.

### A VENDRE : Graines de mil pour semence.

MM. les directeurs du Cercle Agricole de St-Sébastien d'Aylmer offrent en vente 400 minots de graine de mil de première qualité.

Les directeurs des sociétés d'agriculture qui ont l'intention de se procurer de la graine de mil pour semence, afin d'en faire la distribution aux membres de leur société, trouveront avantageux de l'acheter des directeurs du Cercle agricole de St-Sébastien d'Aylmer, en s'adressant pour cela au président du Cercle, le Révérend M. S. Garon, curé de St-Sébastien d'Aylmer, P. Q.

Cette graine sera livrable soit à la Station du chemin de fer à St-Joseph de la Beauce ou à la Station de St-Henri.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

### LOVELL'S GAZETTEER OF BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'un-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau de routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

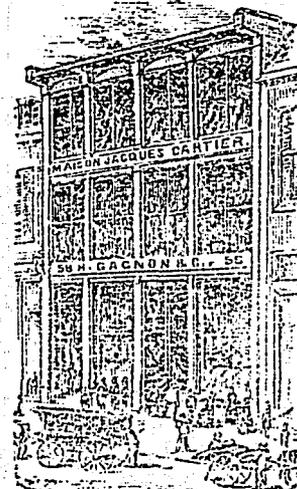
On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents  
Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

### MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,  
Rue de la Couronne,  
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58  
Rue de la Couronne,  
ST. ROCH, QUEBEC.